

## **AIDE-MEMOIRE**

**Conditions d'embauche détaillées suite à l'appel à candidatures pour un agent d'encadrement (m/f/x), engagé dans la carrière C2 sous le statut de salarié à tâche intellectuelle de la convention collective de travail pour les salariés du secteur d'aides et de soins et pour le secteur social, à raison de 20 heures par semaine et à durée indéterminée pour les besoins du service d'éducation et d'accueil (SEA).**

**Nous vous prions de lire attentivement l'aide-mémoire avant de postuler pour le poste en question.**

### **a) Profil et compétences :**

Pourront concourir pour le poste les candidats (m/f/x) :

- âgés de 18 ans au moins
- ayant suivi avec succès trois années d'études dans l'enseignement post-primaire et qui peuvent certifier avoir participé à au moins cent heures de formation continue dans le domaine socio-éducatif, reconnu par le ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
- disposant d'une maîtrise parlée et écrite des langues luxembourgeoise, française et allemande
- disposant d'une maîtrise des outils informatiques courants
- une expérience professionnelle dans le domaine pédagogique ainsi qu'une connaissance dans le domaine de l'éducation non-formelle sont considérées comme atouts

### **b) Aptitudes cognitives :**

- compétences organisationnelles, autonomie, rigueur et sens développé de la discrétion et de la confidentialité
- capacités d'analyse et de synthèse
- ouverture d'esprit et curiosité intellectuelle

### **c) Rémunération :**

Les candidats (m/f/x) seront rémunérés suivant la Convention collective de travail du secteur d'aides et de soins et du secteur social dans la carrière C2.

**d) Pièces à joindre :**

1. lettre de motivation
2. notice biographique (CV) avec facultativement une photo récente
3. copie de la carte d'identité ou du passeport
4. extrait récent du casier judiciaire bulletin n°3
5. extrait récent du casier judiciaire bulletin spécial n°5 « protection des mineurs »
6. copie des certificats ou diplômes d'études obtenus

Les candidatures munies des pièces à l'appui requises sont à adresser:

*Administration communale de Kayl  
Collège des bourgmestre et échevins  
4, rue de l'Hôtel de Ville,  
L-3674 Kayl*

pour vendredi, le 18 août 2023 au plus tard.

**Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en considération.**

Kayl, le 20 juillet 2023

s. Le collège des bourgmestre et échevins